

Programme d'internationalisation des activités académiques (PI2A)

Lignes directrices 2024-2025

Contexte du programme de financement

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'internationalisation 2021-2025, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) met en place un fonds pour le développement d'activités internationales, pour une cinquième année consécutive. Ce fonds, géré par le Bureau des relations internationales (BRI), permettra de consolider les activités académiques internationales existantes et d'en démarrer de nouvelles. Deux volets sont visés, soit le Profil international (PI) et les Écoles internationales d'été (EIE).

Les nouvelles demandes peuvent recevoir jusqu'à 5 000 \$, tandis que les projets ayant déjà obtenu un financement une première fois peuvent bénéficier d'un montant maximal de 3 000 \$, l'objectif étant de viser la pérennité des projets. Les dépenses doivent être engagées durant l'année 2024-2025, plus précisément entre le 1^{er} octobre 2024 et, au plus tard, le 31 octobre 2025.

Le financement dans le cadre du PI2A peut être accordé au maximum à 2 reprises pour un même Profil international ou une même École internationale d'été. Par conséquent, les projets démontrant un potentiel d'autonomie seront favorisés.

Objectifs du programme

- Promouvoir le développement et/ou la valorisation d'un Profil international dans les programmes d'études de l'UQTR;
- Stimuler le démarrage et/ou la consolidation des Écoles internationales d'été

Ces 2 objectifs visent à :

- Accroître les opportunités de mobilité étudiante internationale;
- Favoriser l'internationalisation, la diversification et la participation des départements de l'UQTR dans l'élaboration d'activités académiques internationales;
- Servir de levier pour l'autonomisation et la pérennité des projets académiques à l'international.

Veillez noter que la consolidation des projets existants est également possible pour les deux volets. Ainsi, les membres du corps professoral, les directions de département et les directions de programme sont appelés à présenter des projets contribuant à enrichir les opportunités d'expérience internationale des personnes étudiantes de l'UQTR et à accroître la visibilité de l'UQTR sur la scène internationale.

VOLET 1 – Profil international (PI)

Contexte

Le Profil International est une mention ajoutée au diplôme d'une personne étudiante qui a complété un ensemble de critères spécifiques incluant une expérience d'étude à l'international équivalent à un minimum de 12 crédits. Cela met en valeur leurs réalisations personnelles et académiques à l'international. Actuellement offert dans 9 programmes de l'UQTR, ce profil permet aux étudiants de compléter un séjour de mobilité étudiante à l'étranger intégré pleinement à leur programme d'études. La création d'un Profil international permet d'augmenter l'attractivité et la reconnaissance des séjours à l'international, en plus de fournir aux personnes étudiantes des compétences interculturelles notables.

Visées spécifiques

- Établir des collaborations stratégiques avec des partenaires étrangers pour offrir une opportunité de mobilité étudiante structurée et intégrée au curriculum du programme d'études;
- Promouvoir la reconnaissance formelle d'une mobilité à l'étranger par le biais de la mention « Profil international » sur le diplôme, valorisant ainsi les compétences et l'engagement des étudiants dans leurs parcours académiques;
- Mettre en place des actions novatrices permettant d'offrir une expérience académique enrichissante à l'international;
- Réduire les obstacles systémiques à la réalisation des activités internationales.

Exemples d'activités admissibles dans le cadre de votre projet :

- Élaboration d'un programme d'échange de type « clé en main » avec des partenaires ciblés et un choix de cours prédéterminé offert par le partenaire.
- Élaboration d'une grille de cheminement spécifique pour les étudiants effectuant des mobilités à l'étranger dans le cadre de leur programme, facilitant ainsi l'identification préalable des cours et activités admissibles.
- Création de projets structurants permettant l'internationalisation des formations par le biais de cursus intégrés, stages pratiques, cours et séminaires à l'international;
- Identification et évaluation d'établissements partenaires actuels ou potentiels, alignés sur les objectifs académiques et les besoins spécifiques du département, facilitant ainsi la reconnaissance mutuelle des cours et la mobilité étudiante.
- Analyse comparative des programmes offerts par les institutions partenaires afin de prédéterminer les cours et activités éligibles pour les étudiants de l'UQTR.
- Création de supports promotionnels tels que des affiches, des dépliants ou des vidéos pour informer les personnes étudiantes de l'existence du Profil international.

VOLET 2 – Écoles internationales d'été (EIE)

Contexte

Les écoles internationales d'été sont des programmes éducatifs intensifs organisés sur une période courte (une à plusieurs semaines), généralement tenus durant la période estivale, bien que des variantes puissent exister (automne et hiver). Il s'agit d'une occasion de rencontres et d'enrichissement entre experts, personnes étudiantes et professionnelles et un plus large public, dans un domaine ciblé. Elles représentent un lieu de partage d'expertises, d'expériences, de savoir-faire et de défis contemporains. Généralement, un professeur ou une professeure de l'UQTR est porteur du dossier et siège sur un comité scientifique, en partenariat avec d'autres chercheurs. Cette personne participe aux rencontres du comité scientifique et coordonne toutes les étapes de l'école d'été. L'inscription doit être ouverte aux personnes étudiantes des établissements partenaires et peut également être ouverte au grand public.

Ces écoles sont particulièrement appréciées des personnes étudiantes, pour qui des crédits de participation peuvent être accordés dans certains cas. Elles peuvent prendre différentes formes en termes de durée, de lieu, du nombre de partenaires, etc. Dans tous les cas, le BRI est un catalyseur pour le démarrage et la consolidation de ses écoles internationales, en voici des [exemples](#). Il est important de mentionner que les projets d'EIE en présentiel qui permettent aux personnes étudiantes de l'UQTR d'effectuer un séjour à l'étranger seront priorités.

Objectifs spécifiques

- Favoriser le démarrage de nouvelles écoles internationales d'été;
- Appuyer la réalisation et la consolidation des écoles internationales d'été existantes;
- Développer de nouvelles avenues de collaboration pour les écoles internationales d'été;
- Accroître la notoriété et le rayonnement des écoles internationales d'été au Québec et à l'étranger.

Dépenses

Dépenses admissibles

- Salaires/honoraires versés à des personnes **spécifiquement embauchées** pour appuyer le développement et la mise sur pied du projet (étudiant.e.s, assistant.e.s de recherche, personnel professionnel, expert.e.s internationaux).
- Embauche d'étudiant.e.s pour l'appui logistique lors des écoles internationales d'été;
- Frais de conception et de production de matériel pédagogique pour l'activité;
- Frais informatiques : développement de l'onglet international du site Web d'une unité;
- Frais liés aux outils de valorisation et de promotion : honoraires professionnels pour la production de matériel audiovisuel, de contenu Web, d'outils communicationnels, etc.;
- Frais de traduction;
- Frais de déplacement et de séjour (per diem) d'un ou d'une professeure dans le cadre d'une EIE à l'extérieur du Canada;
- Frais de déplacement et de séjour (per diem) d'une personne étudiante ou professionnelle apportant un appui logistique dans le cadre d'un projet à l'extérieur du Canada;
- Autres dépenses justifiables pour la promotion ou la réalisation des écoles internationales d'été ou pour le développement ou la valorisation du profil international.

Dépenses non admissibles

- Frais liés à l'obtention de visa, de passeport, de droits d'entrée, de vaccins, de médicaments, etc.;
- Frais de téléphonie ou d'Internet;
- Frais de représentation;
- Bourses versées à des personnes étudiantes
- Dépenses pour l'achat de logiciels, d'accessoires et d'équipements informatiques ou technologiques;
- Coût d'inscription à une conférence, à un séminaire ou à une école d'été;
- Autres dépenses potentiellement non admissibles.

Procédure d'application

Toutes les propositions complètes et admissibles reçues avant la date limite seront analysées par un comité de sélection. Elles pourront être acceptées, rejetées ou approuvées sous conditions. Il est également possible que seul le financement de certains éléments d'une proposition soit approuvé. Tous les formulaires doivent être remplis sur la plateforme Microsoft Forms avant la date limite. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

Échéanciers

Volet Profil international et volet Écoles internationales d'été pour l'année 2024-2025

Appel à propositions concernant les 2 volets du P12A, soit les Profils internationaux ainsi que les Écoles internationales d'été, pour l'année 2024-2025.

| Calendrier - Dates importantes | |
|--|-------------------------------|
| Date limite de réception des projets | 15 septembre 2024 |
| Annonce des décisions et début de mise en œuvre des projets | 15 octobre 2024 |
| Date limite d'utilisation des fonds | 31 octobre 2025 |
| Date limite de remise de rapport de projet | 1 ^{er} décembre 2025 |

*Chaque répondant est responsable de fournir l'avis favorable de l'assemblée départementale en lien avec les projets retenus, avant l'utilisation de la subvention.

Critères de sélection des projets :

École internationale d'été

- Viabilité du projet au-delà du financement initial;
- Adéquation entre les activités prévues et le budget demandé;
- Retombées concrètes anticipées à court et moyen terme;
- Un établissement partenaire étranger doit être associé au projet;
- La qualité et la complémentarité des équipes et des partenaires choisis, le cas échéant
- La durée minimale de l'école d'été doit être de trois jours ouvrables. Toutefois, la durée minimale des activités permettant l'admissibilité à une bourse de mobilité pour les personnes étudiantes est de 5 jours ouvrables;
- La proposition doit détailler le nombre de personnes étudiantes participantes visé ou anticipé, le nombre de crédits prévus pour la formation et le sigle de cours ou de stage si applicable;
- Le projet doit être réalisable dans le cadre des ressources allouées et du calendrier spécifié. Il doit présenter des plans d'action clairs, réalistes et réalisables pendant la période de financement déterminée;
- L'école internationale d'été doit être spécifiquement conçue pour les étudiants de l'UQTR et des universités partenaires;
- Les EIE qui sont réalisées en présentiel à l'étranger ou en alternance entre les pays partenaires seront priorisées;
- L'avancement de l'étudiant participant dans son cheminement académique :
 - Création d'une valeur ajoutée au programme
 - Possibilité d'élargissement du réseau de contacts des étudiants dans leur domaine de spécialité
 - Obtention de crédits lors de la participation à l'événement (facultatif)

Critères de sélection des projets (suite) :

Profil international

- Viabilité du projet au-delà du financement initial;
- Adéquation entre les activités prévues et le budget demandé;
- Retombées concrètes anticipées à court et moyen terme;
- Au moins un établissement partenaire étranger doit être associé au projet;
- Le projet doit être encadré par l'unité académique;
- Un nouveau code de programme doit résulter de la création du profil international pour le programme d'études ciblé;
- Un plan de développement et de valorisation du Profil international a été élaboré;
- Les projets doivent être réalisables dans le cadre des ressources allouées et du calendrier spécifié. Ils doivent présenter des plans d'action clairs, réalistes et réalisables pendant la période de financement déterminée.